

Québec français



Nouvelles brèves

Number 39, October 1980

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/57087ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(1980). Nouvelles brèves. *Québec français*, (39), 2–2.

nouvelles brèves nouvelles brèves II

Congrès de l'AQPF

L'AQPF tiendra son congrès annuel les 13, 14 et 15 novembre prochains à l'école Saint-Henri et au Sheraton Mont-Royal, à Montréal. Le thème retenu est: «les Programmes ministériels: impasse ou progrès?»

Programme de français au secondaire

Le Comité catholique et le Comité protestant du Conseil supérieur de l'Éducation examinaient, la troisième semaine d'août, le programme de français au secondaire. Comme il faut compter quelques mois pour le montage et l'impression de ce programme au Service général des Communications, il est fort douteux que le lancement de ce programme se fasse à la mi-octobre.

Mouvement Québec français

Le vendredi 22 août, à Montréal, Madame Irène Belleau, présidente de l'AQPF, participait à une rencontre exploratoire pour la relance éventuelle du MQF, doté de nouveaux objectifs. Priorité sera donnée au débat linguistique en période pré-électorale. La restructuration du système scolaire sur l'île de Montréal demeure une autre préoccupation.

Rencontre AATF/AQPF

Le 29 juin, l'AQPF recevait aux Voûtes Jean-Talon l'American Association of Teachers of French. Ces contacts profitables entre les représentants des deux associations ont pu s'établir grâce à la participation financière des ministères des Affaires intergouvernementales et de l'Éducation.

Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec

L'AQPF participe régulièrement comme membre à part entière au C.P.I.Q., organisme subventionné par le ministère de l'Éducation. Lors des rencontres, les sujets d'intérêt communs aux 18 associations membres sont abordés, comme la grille horaire et la politique des loisirs.

Candidatures à la commission Europe-Québec et à la commission Amérique du Nord

À la fin du Congrès de novembre prochain, le Conseil d'administration recevra les candidatures pour les deux commissions inter-

régionales de la FIPF auxquelles participe l'AQPF. Chaque membre recevra personnellement de plus amples informations à ce sujet par la poste.

Colloque à Los Angeles sur le français des Affaires

La Commission d'Amérique du Nord, rattachée à la FIPF, a organisé, les 11 et 12 avril derniers, à Los Angeles un colloque sur le thème: «le Français des affaires, pédagogie et débouchés.» Représentaient le Québec Émile Bessette, secrétaire de la Commission Amérique du Nord, et Charles-Eugène Lessard qui a animé un atelier sur le thème: «le Français des affaires, contenu et orientation».

Décès de M. François Dorion

L'AQPF a tenu de faire un don au GIROQ à la suite du décès accidentel de M. François Dorion. Celui-ci était le fils de M. Gilles Dorion, collaborateur éminent de *Québec français*, membre du bureau de la FIPF, ex-président de l'AQPF et actuellement rédacteur en chef de la revue de la F.I.P.F.

Nouveau conseil d'administration à la section de Québec

À l'occasion de l'Assemblée générale tenue à la Polyvalente de Lévis le 24 mai dernier, la section de Québec s'est donné un nouveau conseil d'administration. Renée Gauthier, conseillère pédagogique à la CSR Orléans, a été élue présidente; Jacques Michel, de la Polyvalente Benoit-Vachon (Sainte-Marie), vice-président; Raymonde Labbé, de la Polyvalente Saint-Georges de Beauce, vice-présidente; Chantal Riverin, des Compagnons de Cartier, trésorière; Josette Poulin, conseillère pédagogique à Pascal-Taché, secrétaire; Claudette Gaudreault, PPMF Laval, représentante du secondaire; Jacques Ouellet, représentant du niveau universitaire (Laval); Micheline Rancourt, Jeune-Lorette, représentante des classes d'accueil; Reine Bélanger de la télé-université, représentante de l'enseignement aux adultes; le poste de représentant du collégial reste à combler.

Au collégial Le programme-cadre de français

Le colloque organisé par le Comité pédagogique de français a donné lieu à une série de recommandations visant à améliorer le projet de programme soumis en avril. La coordonnatrice, Thérèse Belzile, au nom de la Direction générale des études collégiales, a donné l'assurance aux professeurs présents

que, dans les futurs programmes, le texte littéraire serait un axe privilégié, que la maîtrise de la langue serait une responsabilité de tous les départements, que les cours obligatoires de français ne seraient pas et ne pourraient pas être des cours de service complémentaires des différentes concentrations, que l'amélioration de la qualité de la langue doit s'entendre dans une perspective de communication et non pas de normalisation, enfin que l'évaluation sera une responsabilité institutionnelle et non pas nationale. Signalons qu'en juin 1980 l'échéancier de la Dgac était le suivant: août 80, publication d'une politique du français; octobre 80, publication du programme-cadre dans les *Cahiers provisoires*; septembre 81, application du programme-cadre; automne 82, application de mesures de récupération.

L'A.Q.P.F. compte tenir un colloque sur ce programme-cadre à l'automne. Elle fera connaître à qui de droit ses réactions et ses positions.

Au collégial Ouvrages didactiques primés

Les dix meilleurs ouvrages pédagogiques consacrés à l'enseignement collégial ont été primés par le ministre de l'Éducation en juillet dernier. 143 ouvrages avaient été présentés, dont quinze en arts et lettres. Dans ce secteur, deux ont été primés: le *Répertoire de littérature orale et questionnaire d'enquête folklorique* de Bertrand Bergeron du Collège d'Alma et *Écriture et Créativité* de Normand Lafleur du Cégep de Shawinigan. On peut voir les ouvrages présentés dans le cadre d'une exposition itinérante. Pour y avoir accès, il suffit de communiquer avec Gilles Saint-Pierre de la Dgac (tél.: (418) 643-3057).

Au collégial Piraterie de documents audio-visuels

La Société pour l'avancement des droits en audio-visuels (SADA) a obtenu une injonction fédérale interdisant à 14 cegeps d'utiliser des documents audio-visuels présumés illégaux. De plus, ces collèges n'ont pas le droit d'effacer ni de changer quelque document que ce soit jusqu'à ce qu'une enquête ait été menée. Souhaitons que cet événement permette de faire évoluer un dossier bloqué depuis plusieurs années; on sait que la situation handicape gravement l'utilisation pédagogique de documents souvent uniques. Une enquête sur le respect des droits d'auteurs de textes écrits donnerait des résultats scandaleux, comme on s'en doute.

Vital GADBOIS
Charles-Eugène LESSARD